

# 20<sup>e</sup> TOURNOI d'ESCRIME de la LICORNE 2014



**dimanche 23 mars 2014**

**CERCLE D'ESCRIME DE SAINT-LO**

*salle Fernand Beaufils, 11 place du Champ de Mars, 50000 Saint-Lô*





# CERCLE D'ESCRIME DE SAINT-LO

Présidente :  
Myriam GANGLOFF  
15, impasse des Faisans  
50000 Saint-Lô  
Tel. 02.33.06.02.64 - 06.45.48.49.77  
myriam.loison@gmail.com

Salle d'escrime :  
Salle Fernand Beaufile  
11, place du Champ de Mars  
50000 Saint-Lô  
Tel. 02.33.55.84.79  
contact@escrimesaintlo.fr  
Site : <http://escrimesaintlo.fr>

Correspondant :  
Joseph DANINO  
480, rue de la Trapinière  
50000 Saint-Lô  
Tel. 02.33.57.40.51 - 06.82.28.99.69  
joseph.danino@wanadoo.fr

## 20<sup>ème</sup> TOURNOI DE LA LICORNE (au fleuret électrique)

**Date du tournoi : Dimanche 23 mars 2014**

**Lieu du tournoi : Salle Fernand Beaufile,  
place du Champ de Mars  
50000 SAINT-LO**

<b><u>Catégories</u> :</b>	Minimes (M)	(individuel)	lames 5
	Minimes (F)	(individuel)	"
	Benjamins	(individuel)	lames 2
	Benjamines	(individuel)	"
	Pupilles	(par équipes de 2)	lames 0
	Pupillettes	(par équipes de 2)	"
	Poussins - poussines	(par équipes de 2)	"

<b><u>Horaires</u> :</b>	Benjamins	Pupilles	Poussins	
	Minimes			
	Appel des tireurs	9h00	11h30	13h00
	Scratch	9h15	11h45	13h15
	Début des assauts	9h30	12h00	13h30
Remise récompenses	14h00	16h30	17h00	

### **Formules :**

**Minimes** : un tour de poules, avec assauts en 5 touches, puis tableau d'élimination directe, avec assauts en 10 touches tirés en 2 reprises de 3 mn.

**Benjamins** : un tour de poules, avec assauts en 4 touches, puis tableau d'élimination directe, avec assauts en 8 touches tirés en 2 reprises de 2 mn avec pause de 30".

**Pupilles** : compétition par équipe de 2 tireurs en relais. Un tour de poules, puis tableau d'élimination directe ;

En poule et en tableau : match en 8 touches (2 x 3 mn) avec changement de tireur dès que l'un d'eux atteint 4 touches.

**Poussins - poussines (nés en 2006 ou avant)** : même formule que les pupilles. Cette compétition est mixte : les équipes peuvent être composées de 2 garçons, de 2 filles ou d'un garçon et d'une fille.

## **Composition des équipes :**

Les équipes seront constituées de deux tireurs d'un même club ou d'un même département. Pour les pupilles, les équipes mixtes sont admises ; dans ce cas elles tireront dans la catégorie masculine.

Pour les tireurs isolés il sera toujours possible de leur trouver un coéquipier sur place.

## **Tenues :**

Tous les tireurs devront être en tenue réglementaire (normes FFE), avec sous-cuirasse 800N (minimes) ou 350N (poussins à benjamins).

## **Inscriptions :**

Les tireurs engagés devront impérativement être licenciés pour la saison 2013-2014.

Un droit d'engagement de **8 euros par tireur** leur sera demandé lors de l'inscription.

Pour l'inscription des équipes, les 2 jeunes coéquipiers devront se présenter ensemble à la table d'engagement.

## **Récompenses :**

**Un fleuret électrique et une coupe pour les premiers de chaque catégorie.**

**Tous les tireurs seront récompensés (dotation de plus de 1000 €).**

## **Engagements :**

Pour toutes les catégories (individuels et équipes), l'engagement des tireurs se fera **en ligne sur le site de la FFE**, au plus tard le **jeudi 20 mars 2014** à 23h59.

L'inscription en ligne des poussins nés en 2006 n'est pas possible. Il faut les inscrire, avec la constitution des équipes correspondantes, par courriel, à l'adresse :

[joseph.danino@wanadoo.fr](mailto:joseph.danino@wanadoo.fr)

Renseignements : 06.82.28.99.69

## **Arbitrage :**

A partir de 4 tireurs d'un même club engagés dans la journée, les clubs doivent fournir un arbitre diplômé ou en formation, non tireur. Pour le bon déroulement de la compétition, celui-ci devra être présent dès le début de la compétition.

Tous les arbitres seront rémunérés, au tarif fédéral plafonné au niveau régional (tarif en vigueur pour les compétitions de jeunes dans le département de la Manche).

## **Buvette :**

A la buvette, boissons, sandwiches, confiseries, crêpes et pâtisseries seront à votre disposition.

**ATTENTION : Le dimanche 23 mars 2014, c'est le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales.  
Ne vous abstenez pas, pensez au vote par procuration !**